RANCAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité 043-214300915-20241104-20241104\_16\_BIS-DE Reçu le 13/11/2024

# **COMMUNE DES ESTABLES**

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

# DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du 04/11/2024 / Délibération N°20241104 16

Date de la convocation 28/10/2024

Nombre de conseillers en exercice: 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 04/11/2024 À 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents: 8

Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
Χ	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
Χ	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE		Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : DETR 2024 : Travaux de voirie communale

### Le Maire,

#### • EXPOSE:

o La nécessité de réaliser des travaux sur les voies communales : VC N°16 Chanteloube, VC N°28 Chaulet, VC N°43 de Revenet

#### • PROPOSE de :

o Déposer à ce titre, auprès de la Préfecture de Haute-Loire, une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2024

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE ces propositions et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.